



Plan de situation, 1:500



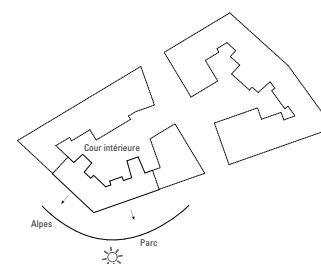
Depuis le Parc

Appartenir à une histoire commune

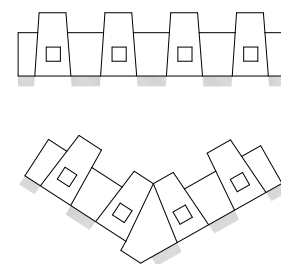
Le projet sur le lot 2 de la pièce urbaine E, s'inscrit dans la forme d'îlot caractéristique du projet urbain des Plaines du Loup. Ce concept d'îlot renoue avec la tradition lausannoise qui a généré de nombreux ensembles bâtis datant des années trente. Le lot 2 bénéficie d'une situation privilégiée à l'extrémité Sud-Ouest de l'îlot. Cet emplacement permet d'orienter une grande partie des appartements côté Parc avec une vue dégagée sur les Alpes.

Faire dans la dentelle

La morphologie développée propose un jeu volumétrique qui permet de maximiser les surfaces constructibles et les apports de lumière induits par le projet « Dentelle ». Côté Parc, le volume bâti est animé par des balcons et des loggias qui prolongent généreusement les espaces de vie. Le rapport au sol est traité grâce à un socle respectant les alignements sur le Parc et sur la rue des Bossons et garantissant l'intimité des appartements en regard de l'espace public. Côté cour, les retraits des étages supérieurs offrent aux appartements et aux locaux partagés des prolongements extérieurs sous forme de terrasses d'attiques dans un environnement protégé des nuisances de la rue.



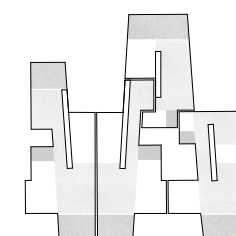
Exposition et vues



Concept volumétrique

Vivre la transparence

Les appartements sont disposés de façon à maximiser les vues et les apports solaires et de mettre à profit les qualités spatiales de l'îlot. Ainsi par étage, les 4 cages d'escalier / ascenseurs, desservent 8 appartements traversant, 3 appartements sur cour et 1 appartement sur la rue des Bossons. La conception des appartements fait la part belle à la « traversabilité » de l'îlot. Une majorité des logements propose un espace fluide mettant en relation la cour et le Parc. Une fois le vestibule d'entrée franchi, l'espace de l'habitat s'articule autour d'un noyau / meuble qui oriente l'espace de vie, contient les éléments techniques des services et les rangements.



Concept typologie

Habiter et se détendre ensemble

Le sous-sol abrite les caves / abris PC, locaux techniques et le solde des locaux vélos. Le rez-de-chaussée permet est le niveau d'échange entre les habitants de l'immeuble et le voisinage.

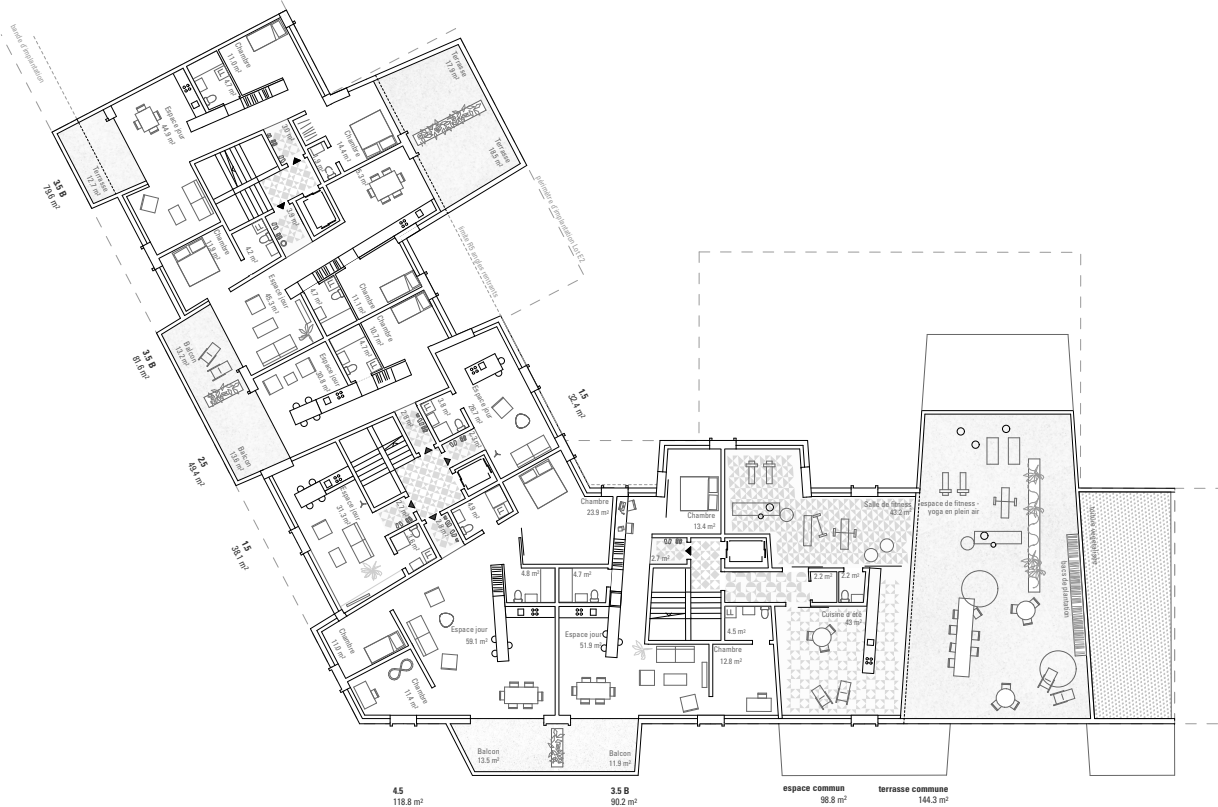
Une partie des programmes partagés par l'ensemble des habitants est localisée à proximité immédiate des entrées. A l'entrée sud, on trouve une salle de fitness, un spa et un bassin de nage à contre-courant. Ce dernier se prolonge en plein air dans la cour, par une pataugeoire pour enfants. A l'entrée Ouest, se trouve l'espace « co-working ». La toiture terrasse de l'attique constitue un lieu privilégié de détente et de loisir pour l'ensemble des habitants de l'immeuble. On y trouve une salle commune, un fitness, une cuisine d'extérieur et une terrasse de détente exposée de manière optimale, plein Sud.



Plan étage 6, 1:200



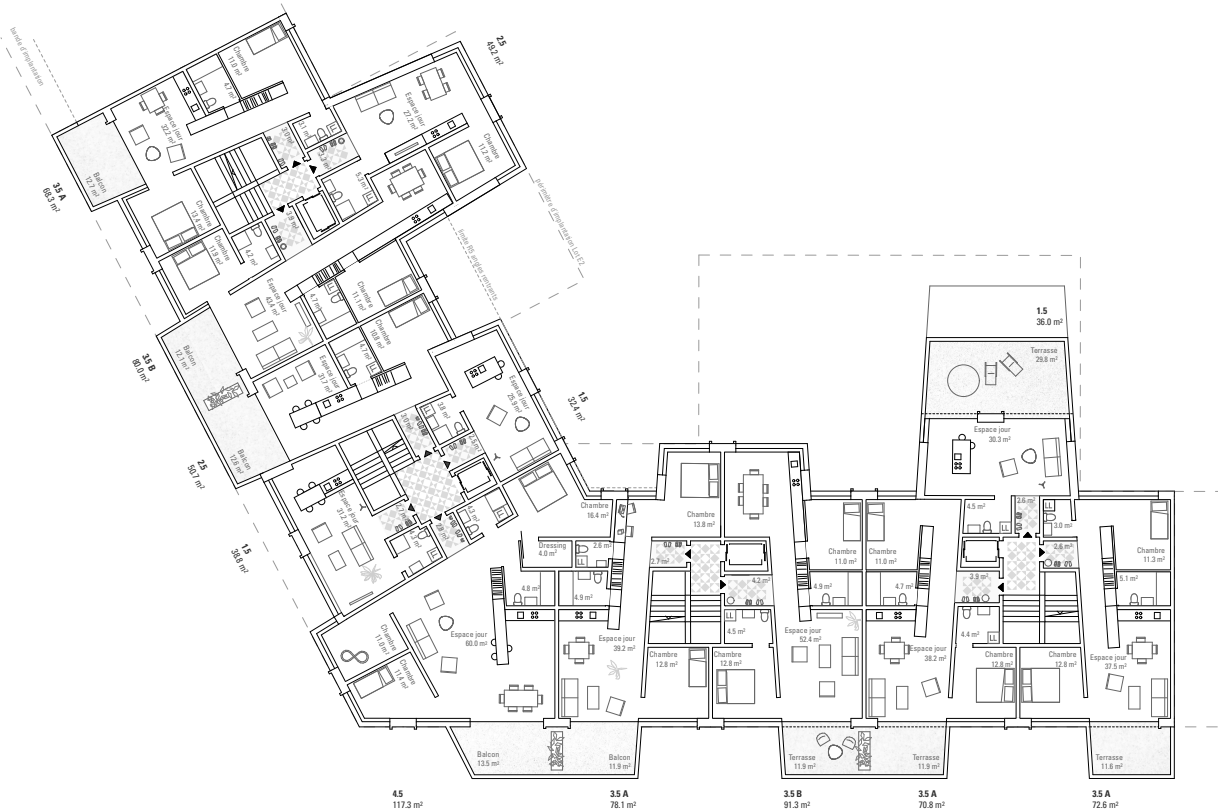
Terrasses sur cour



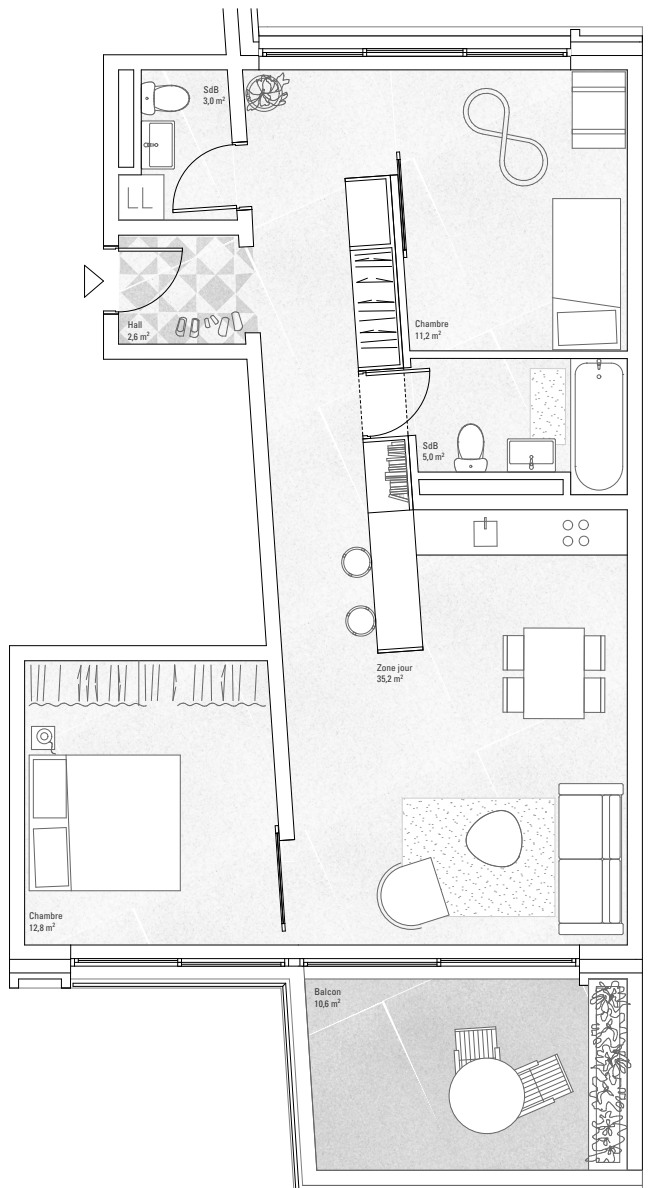
Plan étage 5, 1:200



Meuble structurant



Plan étage 4, 1:200



Typologie 3.5 A, 1:50

PARK VIEW

Plaines-du-Loup - PPA 1 - Pièce urbaine E



Composition dalle toiture:
 -végétation extensive
 -substrat ép 10cm
 -membrane d'étanchéité, couche filtrante drainante ép. 1mm
 -isolation thermique ép 16cm
 -dalle béton armé, avec conduit d'air double flux ép 24cm

Fenêtre:
 -fenêtre bois
 -vitrage isolant triple
 -volet roulant en bois

Composition façade panneaux sandwich:
 -élément béton préfabriqué ép 8cm
 -isolation laine minérale ép 18cm
 -élément béton préfabriqué ép 18cm

Composition dalle d'étage:
 -chape mortier de ciment avec éléments chauffants, ép 7cm
 -isolation phonique en plaques de mousse de polystyrène EPS-T, ép 2cm
 -isolation thermique en plaques de mousse de polystyrène EPS, ép 2cm
 -bande de rive en mousse souple
 -dalle béton armé avec conduit d'air double flux ép 24cm

Les logements sont répartis comme suit :

Type	1.5 / 2.5 pièces	3.5 pièce A	3.5 pièce B	4.5 pièces
Quantité	26	19	17	6
% en surfaces	25%	30%	30%	15%

Total	68 appartements			
Total sp appartements	6'200 m ²	Total sup appartements	4'685 m ²	
Total sp locaux annexes	365 m ²	Total sup locaux annexes	275 m ²	

Matérialiser les Plaines du Loup

Le choix constructif est à la fois traditionnel et économique. Le système porteur est assuré par les murs des noyaux de circulations verticales, perpendiculaires aux façades. Ce dispositif assure des portées modestes dans les appartements, une répartition globale uniforme des charges au niveau des fondations en radier et permet de libérer les façades, assurant ainsi une mise en œuvre rationnelle et durable. Les dalles sont réalisées en béton armé recyclé. L'expression du bâtiment est développée sur une dialectique entre béton et bois. L'enveloppe du bâtiment est constituée de pièces préfabriquées, type sandwich, en béton teinté dans la masse. De modénature simple, l'assemblage en empilage des pièces confère à l'ensemble un aspect simple et rassurant.

Les fenêtres et portes-fenêtres en bois, dotées de triple vitrage garantissent les performances thermiques de l'enveloppe, une bonne durabilité, et l'aspect chaleureux du bois dans les appartements et à l'extérieur. Ce dialogue des matières se retrouve à l'intérieur des appartements. L'écrin minéral de béton est révélé par la présence élégante d'un meuble en bois structurant l'espace et constitué de la même essence que celui des fenêtres.

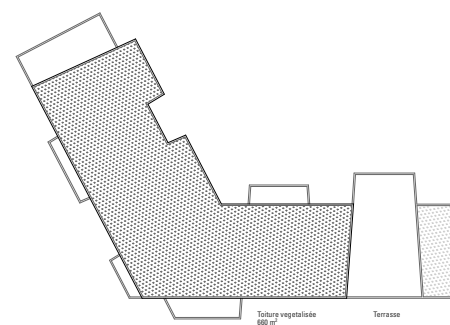
Développement durable

La construction du projet permet de respecter des exigences Minergie P Eco ou équivalent. Les matériaux utilisés pour la construction ont un faible impact sur l'environnement. Une attention particulière est apportée pour l'utilisation de matériaux indigènes et/ou recyclés. De plus, dans le cadre du projet, l'adoption d'une démarche SMEO permettra d'évaluer les meilleures options pour les matériaux de construction, dans une vision holistique des aspects liés au développement durable.

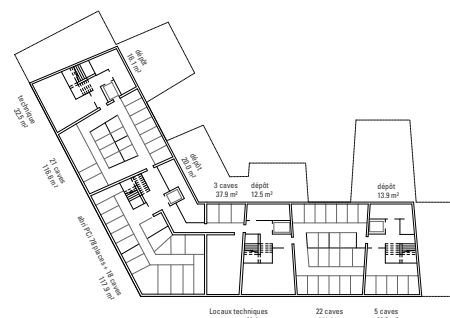
La composition de la façade permet l'optimisation des gains solaires passifs durant la période de chauffe. Ces gains sont optimisés par un dimensionnement des fenêtres adapté selon leur orientation. En été, l'enveloppe du bâtiment assure une excellente protection contre la chaleur pour le confort optimal des utilisateurs. Le type d'isolant joue ici un rôle prépondérant et il sera fait appel à des matériaux présentant un déphasage élevé (laine de bois ou laine de pierre par exemple). Les surfaces vitrées sont équipées de stores déroulants assurant une bonne protection contre l'échauffement. Enfin, les toitures non accessibles sont végétalisées et équipées de panneaux solaires de type photovoltaïque pour fournir l'énergie électrique renouvelable nécessaire au respect des exigences environnementales du projet.

L'objectif de la production de chaleur est d'utiliser 100% d'énergie renouvelable. Un système mixte, par exemple, utilisant une pompe à chaleur avec géothermie couplée à des panneaux solaires photovoltaïques peut s'avérer optimale. Le solde des besoins sera couvert par du courant vert. Les appartements sont équipés de chauffage au sol.

L'ensemble des appartements est ventilé mécaniquement par un système de type double-flux avec récupération de chaleur.

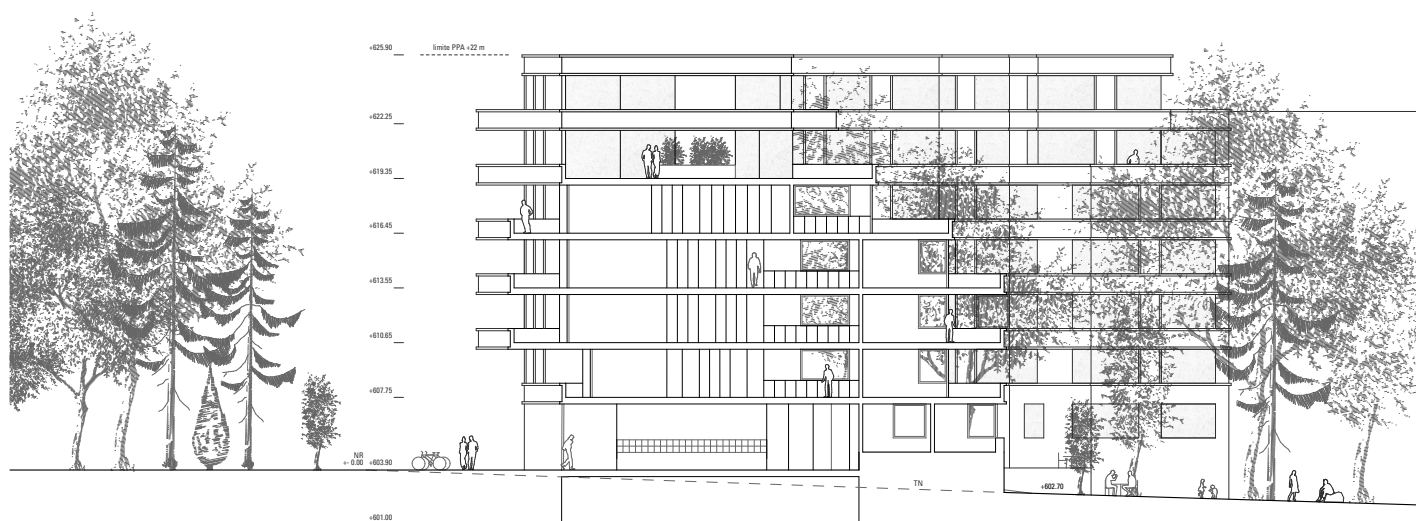


Plan Toiture, 1:500

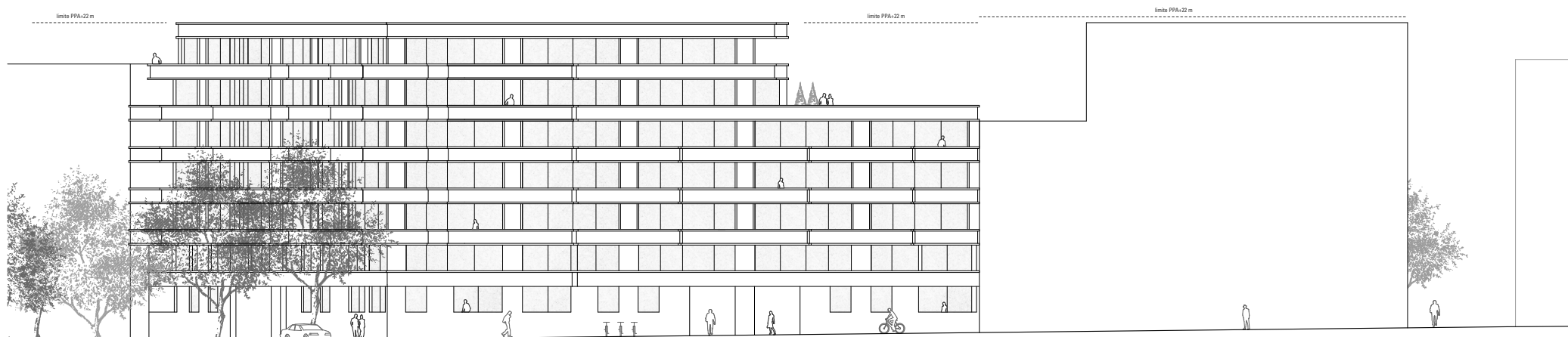


Plan Sous-sol, 1:500

Coupe, 1:20



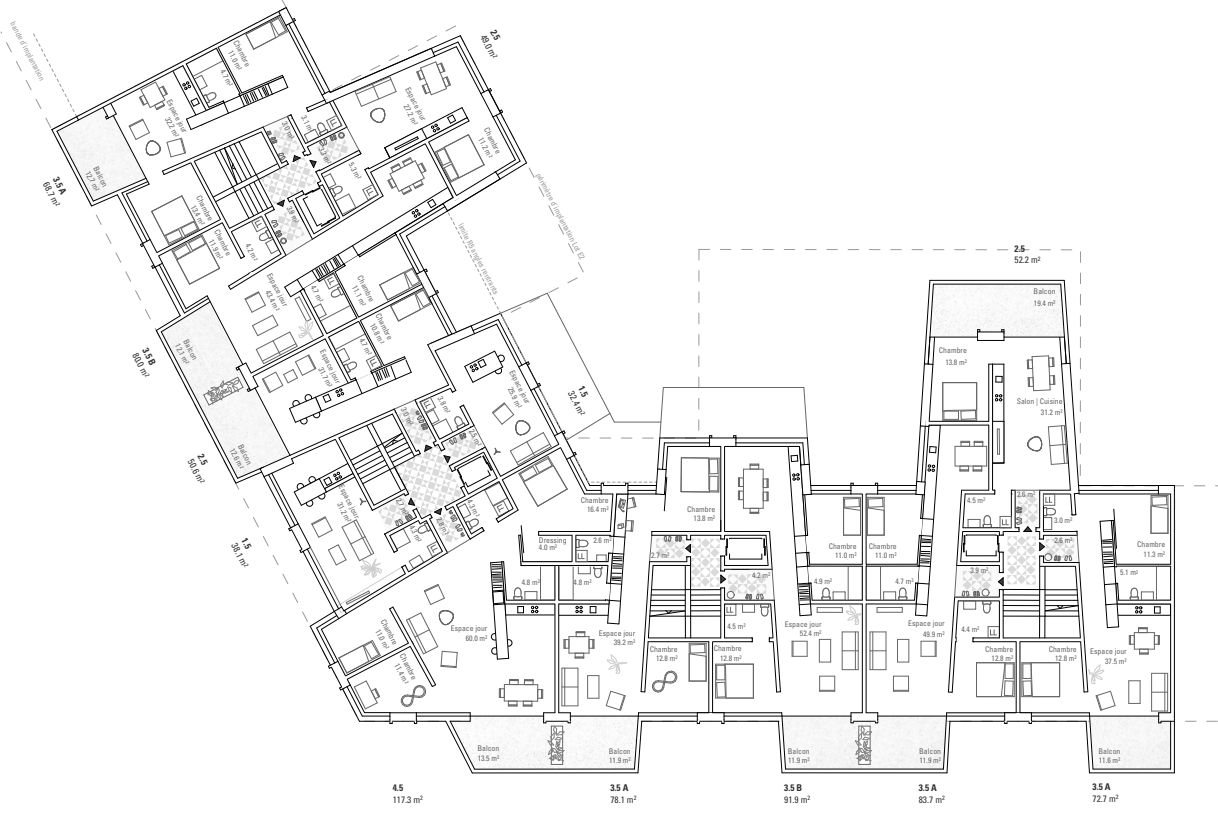
Coupe transversale A-A, 1:200



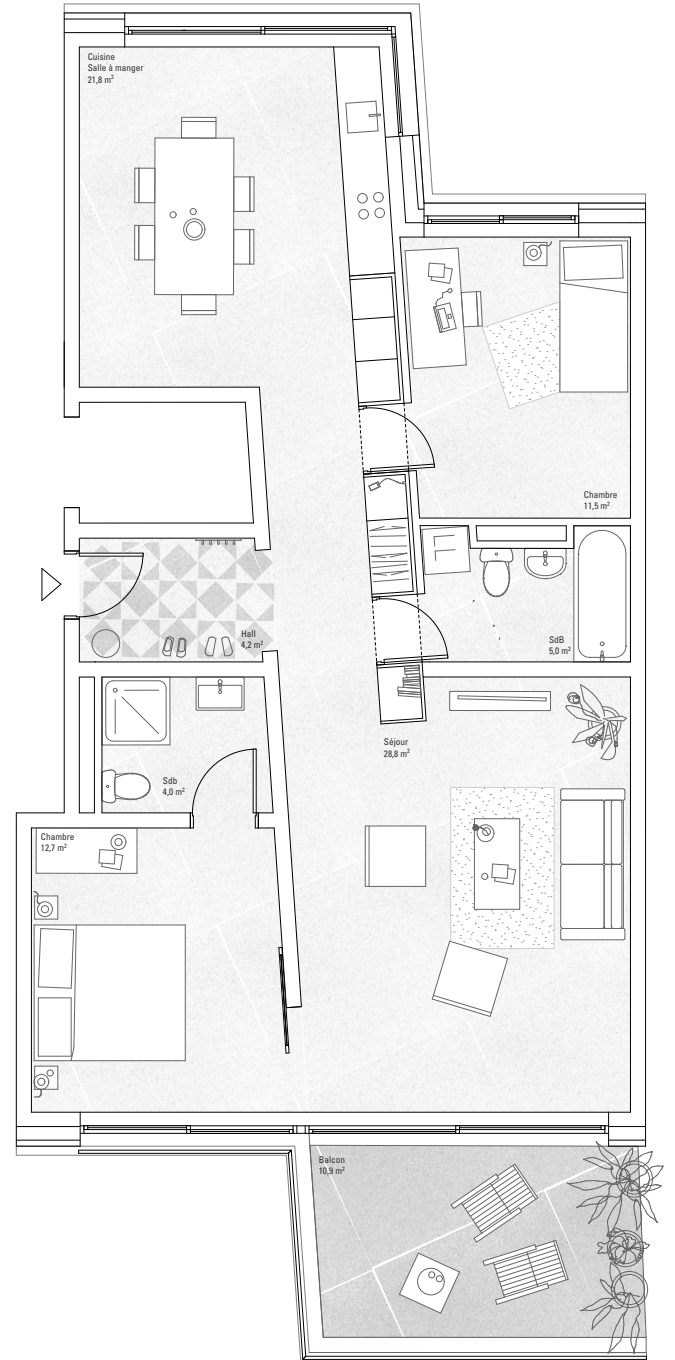
Elevation Sud, 1:200

PARK VIEW

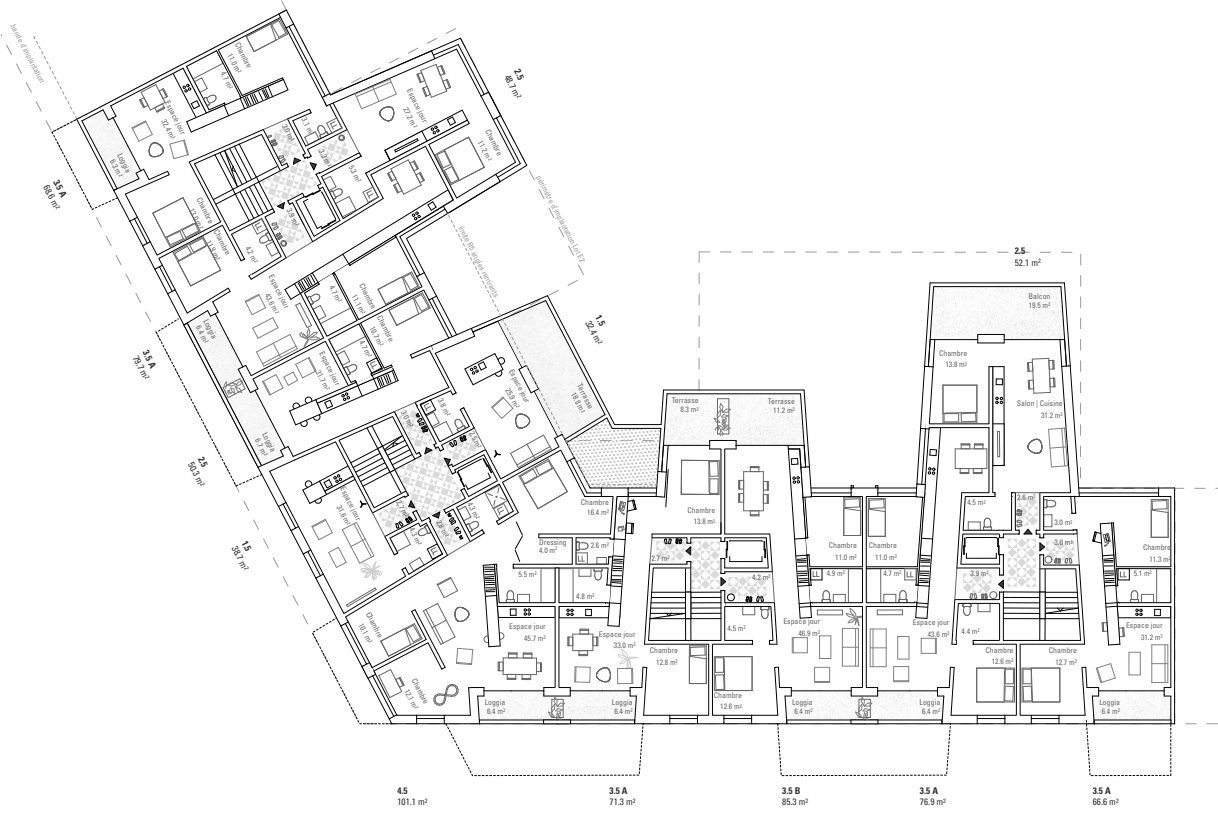
Plaines-du-Loup - PPA 1 - Pièce urbaine E



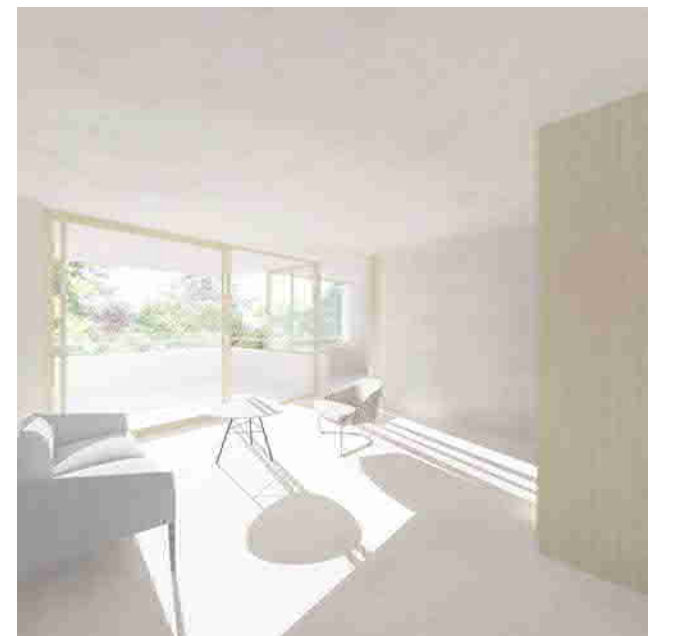
Plan étages 2 - 3, 1:200



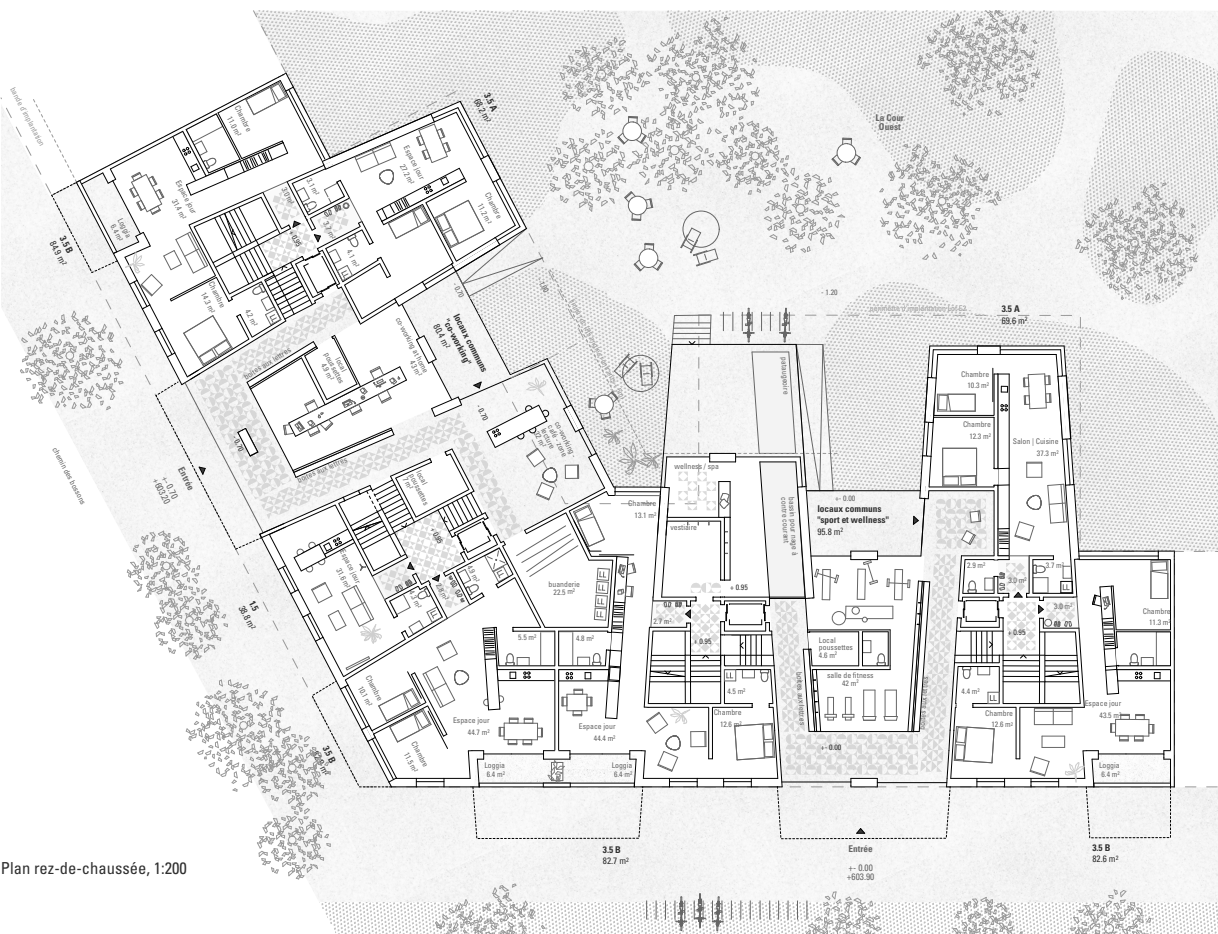
Typologie 3.5 B, 1:50



Plan étage 1, 1:200



Le parc depuis appartement 3,5 A



Plan rez-de-chaussée, 1:200



Entrée co-working